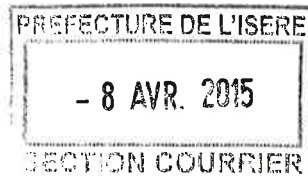


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS



Nombre de Conseillers
En exercice : 40
Présents : 32
Votants : 37

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre mars à 19h00,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du
Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la
présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 17 mars 2015.

Présents les délégués avec voix délibérative :

Résultat du vote

Pour : 37
Contre : 0
Abstention : 0

**OBJET : Affectation de résultats 2014 du budget
annexe déchets**

Roger CHARVET , Jean-Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Suzy REY, Jean-Paul CLARET (Entremont-le-Vieux) ; Roger VILLIEN, Alain LECLERCQ (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER-MUZET, Philippe QUINTIN, Elisabeth SAUVAGEON (Miribel-les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Gérard DAL 'LIN (Saint-Christophe sur Guiers) ; Christiane GONTIER (Saint-Franc) ; François LE GOUIC, Christian LORIDON (Saint-Jean de Couz) ; Martine MACHON (Saint- Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN, Cédric MOREL, Christiane MOLLARET, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Yves GUERPILLON, Céline BURLET (Saint-Pierre de Chartreuse) ; Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz) ; Frédéric CALVAIRE, Jean-Paul PETIT (Saint-Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO (Saint- Pierre d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz).

Pouvoirs : Christel COLLOMB à Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers), Nicole VERARD à Gérard DAL'LIN (Saint-Christophe sur Guiers) Pierre-Auguste FEUGIER à Christiane GONTIER (Saint-Franc) ; Claude DEGASPERI à Martine MACHON (Saint-Joseph de Rivière) ; Nathalie HENNER à Jean-Louis MONIN (Saint-Laurent du Pont) ;

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler que le compte administratif présente :

CC CŒUR DE CHARTREUSE		BUDGET ANNEXE DECHETS			
	REPORT RESULTAT 2013	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014	RESTES A REALISER 2014	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
			Dépenses		
INVEST	120 093.45 €	- 1 268.00 €		- €	118 825.45 €
			Recettes		
FONCT	27 515.63 €	- 19 965.63 €			7 550.00 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le vice-président, le Conseil Communautaire, à L'UNANIMITE :

- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

articles		
1068	affectation investissement	- €
0 01	reprise résultat investissement	118 825.45 €
0 02	reprise fonctionnement	7 550.00 €

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 25 mars 2015,

Le Président,



Denis SEJOURNE